

# RÈGLES D'ÉCO-CONCEPTION

**MEDIA6**

IN STORE MARKETING SOLUTIONS

## MATIÈRES PREMIÈRES

### ENGAGEMENT MEDIA6

- S'engage à se conformer aux exigences d'éco-conception de nos clients.
- S'engage à évaluer l'empreinte carbone (EqCO2) des PLV conçues.
- Proposer des scénarios de conception et d'assemblage plus écologiques selon une approche de Cycle de Vie.
- Est inscrite dans une démarche de maîtrise des impacts environnementaux des activités.
- S'engage à utiliser 100% de matières plastiques injectées issues d'un premier cycle de vie produit.

- S'engage à recycler en interne ses déchets mais également à proposer le recyclage de certains déchets clients.



## PLASTIQUES



- Privilégier le mono plastique, limiter à 2 le nombre de plastiques différents par PLV.
- Privilégier les matières plastiques ayant des cycles de recyclage connus -> PMMA / PC / PS / PET / PP.
- Proposer l'utilisation de matières plastiques entièrement ou partiellement d'origine recyclées.
- Proposer l'utilisation de matières plastiques Biosourcées et biodégradables.

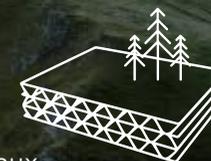
## BOIS



- Donner la préférence aux bois issus de la chaîne de contrôle FSC et PEFC.

- Limiter l'utilisation de MDF, et tout bois recomposé avec de la colle.

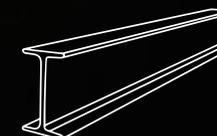
## CARTONS



- Donner la préférence aux cartons issus de la chaîne de contrôle FSC et PEFC.

## ACIERS

- Tous les aciers sont renouvelables, mais limiter le recours aux aciers ayant reçu un traitement comme la galvanisation ou encore le chromage.
- Limiter l'utilisation de métaux rares.



## COLLES

- Interdiction d'utiliser des colles solvant « Polyuréthane, Epoxydique ».
- L'utilisation de colle Néoprène est autorisée uniquement si aucune autre solution pour lier les éléments n'est possible et uniquement pour lier deux matières premières identiques.
- Pour ce qui est du tissu ou faux cuir, l'utilisation de colle Néoprène afin de fixer l'élément sur un support est autorisé par faute d'alternatives. La personne en lien avec le client se doit de proposer des alternatives à cette solution.
- Les colles solvant « Vinylique » sont tolérées.



## IMPRESSIONS & FINITIONS

- Toutes les encres utilisées doivent contenir moins de 1% d'huile minérale. Proposer des alternatives à base d'encre végétale ou d'encres à base d'eau si possible (voir possibilité fournisseurs).
- Limiter l'utilisation des vernis au polyuréthane. Privilégier les solutions à base de vernis acrylique et vernis LED.



## ADHÉSIFS



- L'utilisation d'adhésif peut être envisagé uniquement si la fonctionnalité du produit étudié le nécessite sans alternatives de conception possible.
- Dans le cas où l'utilisation d'adhésif est indispensable, il est nécessaire d'anticiper le désassemblage du produit fini en proposant des solutions adhésives qui permettent cette séparation.

## EMBALLAGES



- Privilégier les emballages recyclés et renouvelables.
- Privilégier les carton et papier d'emballages issus de la chaîne de contrôle FSC et PEFC. Limiter l'utilisation d'emballages plastiques.
- Utiliser les chutes de production afin de réaliser les calages dans les emballages.

**3R**  
« RÉDUIRE  
RECYCLER  
RÉUTILISER »

## AIMANTS



- Interdiction d'utiliser des aimants.
- Si obligation client, il faut obligatoirement que les aimants puissent être récupérés lors du retraitement en fin de vie du produit fini.

## SYSTÈMES ÉLECTRIQUES

- Limiter l'utilisation de systèmes électriques, écrans, luminaires ... Si obligation client, il faut obligatoirement proposer que ces éléments puissent être récupérés lors du retraitement en fin de vie du produit fini.



# INNOVATION

## PROCESSUS DE TRANSFORMATION

- Optimiser l'ensemble des activités, afin de limiter le nombre d'opérations nécessaires pour la réalisation d'un produit fini.
- Contrôler et réduire l'ensemble des rejets environnementaux de nos sites de production (air, eau, sol).
- La maintenance du parc machine est un enjeu fort afin d'optimiser et de contrôler les consommations énergétiques nécessaires à la réalisation des activités.



## TRANSPORT

- Privilégier la livraison à plat et le gavage des palettes.
- Optimiser le conditionnement sur les palettes.



## FIN DE VIE

- Prendre en compte la fin de vie du produit dès la phase de conception.
- Mobiliser en interne et en externes les ressources nécessaires à la prise en compte de la fin de vie.
- Identifier les matières plastiques avec leur code d'identification international.
- Apporter des notices de désassemblage des produits finis en vue de la revalorisation en fin de vie.
- Être force de proposition pour la mise en place de logistique retour des produits auprès de nos clients.

